

| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME | DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE |
|--|---|
| <p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délégataires : 16</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 05/05/2025</p> <p><u>date d'affichage :</u> 05/05/2025</p> | <p>L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 05 du mois de Mai à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly,, Madame JANTON Joëlle, Madame MATHIEU-POUGET Régine, Madame RONGY Marie-Madeleine,, Monsieur PAQUIEN Lionel, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Madame MARION Isabelle, Monsieur CLET Benjamin</p> <p><u>Absents excusés :</u> Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Monsieur ROLIN Jérôme ayant donné pouvoir à Madame BESSON Isabelle Madame DUC Gwendoline ayant donné pouvoir à Madame JANTON Joëlle Madame BARRIER Marie-Agnès ayant donné pouvoir à Madame RONGY Marie-Madeleine Monsieur RODRIGUEZ Richard</p> <p><u>Absents :</u> Madame CARRERE Alexandra, Monsieur MARY Claude</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Madame BESSON Isabelle</p> |

**DÉLIB. N° 026-2025 - OBJET : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE LOT 1
CONCERNANT LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA TRAVERSE DE MIRIBEL**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse de Miribel, Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'une consultation a été lancée, en date du 13/03/2025, selon la procédure adaptée. Les entreprises étaient invitées à faire parvenir leur dossier au plus tard le 10/04/2025 à midi.

Monsieur le Maire rappelle que le règlement de consultation précisait que serait retenue l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Valeur technique (60%)
- Prix des prestations (40%)

LOT 1 : Terrassements / voiries / réseaux

Après analyse des offres par la commission d'appel d'offre, le maire propose de retenir le groupement d'entreprises TOUTENVERT/CHEVAL TP pour ce lot. Il s'agit de l'offre la mieux disante avec une note de 92,60/100.

Le montant de l'offre est de :

- 254 654,16 € HT pour l'offre de base
- 19 500 € HT pour la prestation supplémentaire (PSE) n°1

Le Conseil Municipal après avoir délibéré ,

APPROUVE la décision d'attribution du marché pour l'aménagement de la Traverse de Miribel au groupement d'entreprises TOUTENVERT/CHEVAL TP pour le lot n°1.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire et son adjoint pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

M. GAUDENECHÉ Patrice est sorti de la salle du conseil municipal et n'a pas pris part au vote, car il est salarié de l'entreprise TOUTENVERT.

| Résultat du vote | |
|------------------|----|
| Pour | 15 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 05 Mai 2025

Le Maire VASSY Jean-Louis

